

VILLE DE
LA QUEUE EN BRIE

Le conseil municipal se réunira à l'hôtel de Ville

Le jeudi 20 décembre 2018 à 20H30

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 22 novembre 2018.
- Compte rendu des décisions L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**I – COMMISSION FINANCES, TRAVAUX, RESSOURCES HUMAINES, NOUVELLES TECHNOLOGIES,
INFORMATIQUE ET COMMUNICATION**

1. Décision modificative n°1 à caractère budgétaire post Budget Primitif 2018.
2. Autorisation d'ouverture de crédits sur le budget investissement 2019.
3. Admission en non-valeur de titres irrécouvrables et de créances éteintes.
4. Versement d'un acompte sur la subvention 2019 au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
5. Versement d'un acompte sur la subvention 2019 à l'Entente Sportive Caudacienne (E.S.C.).
6. Attribution du marché de gestion globale à performance énergétique de l'éclairage public, sportif et de la signalisation lumineuse tricolore. Approbation du choix de la Commission d'Appel d'Offres.
7. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour déposer des demandes de subvention à la Métropole du Grand Paris (MGP) dans le cadre du dispositif de Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM).
8. Adoption du tableau des effectifs.

**II – COMMISSION URBANISME, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DEVELOPPEMENT DURABLE ET
ECOLOGIE URBAINE**

9. Avis du conseil municipal relatif à la dérogation de la règle du repos dominical pour les commerces de détails situés sur la commune de La Queue-en-Brie dans la limite de douze dimanches pour l'année 2019.
10. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable pour la pose d'un portail automatique au gymnase Pierre de Coubertin.
11. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable pour la pose d'une nouvelle clôture à la crèche Marie Verdure.
12. Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer une déclaration préalable pour le remplacement d'une clôture au stade Robert Barran.

III – COMMISSION VIE SCOLAIRE, ENFANCE ET PETITE ENFANCE

13. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Caudathon » suite à la foire à la puériculture du 10 novembre 2018.
14. Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « La Bonne Tartine » suite à la foire aux jouets du 17 novembre 2018.

**IV – COMMISSION ACTIONS SOCIALES, EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE, VIE DES
SENIORS, SANTE PUBLIQUE ET SOLIDARITE ENTRE LES GENERATIONS**

15. Fixation des tarifs pour les participants seniors au séjour à Thionville en 2019.
16. Fixation des tarifs pour les participants seniors au séjour en Crète en 2019.

Affiché le : jeudi 13 décembre 2018



Le Maire
Jean-Paul FAURE-SOULET